



PV du Conseil d'établissement du mardi 28 mai 2024

1.	Approbation du procès-verbal du C.E. du mercredi 13 mars 2024.....	2
2.	Rénovation du gymnase de l'école de Giesing.....	2
3.	Fermeture du poste d'EF2D en mathématiques à la rentrée au 31 août 2025.....	3
4.	Structure scolaire à la rentrée 2024-2025	3
5.	Questions diverses.....	6

Ouverture de séance par le Président du Conseil d'établissement à 18h00.

Le Conseil d'Établissement est présidé par le Proviseur. Le secrétaire adjoint de séance est Madame HERZIG, représentante des personnels. Présents et excusés : Voir la feuille d'émargement ci-jointe. Le quorum est atteint et on dénombre 19 votants.

Invités en séance : Monsieur Haithem BARHOUMI, missionnaire de l'AEFE chargé de mission à la sous-direction de l'immobilier de l'AEFE en charge du suivi du projet de rénovation du gymnase de l'école de Giesing.

1. Approbation du procès-verbal du C.E. du mercredi 13 mars 2024

Pour le retrouver, [CLIQUEZ ICI POUR LE RETROUVER](#)

Vote sur le PV du CE du mercredi 13 mars 2024 :

CONTRE : 0

ABSTENTION : 2

POUR : 17

Le proviseur propose une inversion des points de l'ordre du jour en raison de la présence de M. BARHOUMI. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

2. Rénovation du gymnase de l'école de Giesing

Monsieur BARHOUMI revient sur la chronologie du projet et rappelle quelques dates importantes

- L'opération immobilière débute par une étude initiée en 2018 dans le cadre du SPSI 2016-2020 de l'agence
- Les appels d'offres travaux sont mis en ligne durant l'année scolaire 2022-2023 et tiennent compte du remplacement de la toiture qui n'était pas envisagé dans un premier temps,
- Le marché est attribué à une entreprise française dans le cadre d'une procédure gré à gré à l'été 2023 à la suite de deux appels d'offres infructueux,
- Le proviseur signe le marché en octobre 2023,
- Les travaux débutent en décembre 2023,
- Actuellement les travaux de désamiantage et de curage sont terminés.

Monsieur BARHOUMI informe également la communauté scolaire que l'architecte en charge du projet souhaite se retirer du projet. Il a adressé un courrier recommandé en ce sens à l'AEFE et au proviseur du LJR. L'AEFE et le proviseur se sont rapprochés d'un avocat conseil et étudient ensemble la meilleure réponse à donner à ce courrier. Monsieur BARHOUMI précise également qu'un nouvel architecte sera recherché, par lancement d'un appel d'offres, pour superviser les travaux de rénovation en cours et assurer la réception de l'ouvrage.

Une représentante des personnels pose la question des plans actuels présentés par l'architecte à la communauté scolaire en décembre 2023. Elle indique que ceux-ci semblent différents de ceux souhaités par les professeurs d'EPS. Elle rappelle qu'elle avait par ailleurs questionné la Directrice de l'AEFE lors de sa venue à la cérémonie des 70 ans du LJR.

Le proviseur indique que la Directrice a demandé à ses services de répondre à cette question dès que possible. Différentes communications entre la direction précédente du lycée et la sous-direction de l'immobilier de l'AEFE datant de juin 2021 confirment bien les changements observés. Le proviseur précise également que le CE du 24 juin 2021, présidé par son prédécesseur, auquel la sous-direction de l'immobilier participait, a bien traité la question de la réaffectation de certains espaces. Le compte rendu de cette séance, voté au 1er conseil d'établissement de la nouvelle direction en septembre 2021, et accessible sur le site du lycée, mentionne bien ces éléments.

Le proviseur remercie Monsieur BARHOUMI pour sa présence.

3. Fermeture du poste d'EF2D en mathématiques à la rentrée au 31 août 2025

Le proviseur indique que lors du pré-CSA du 15 mai 2024, l'AEFE a fait la proposition suivante pour le Lycée français Jean Renoir de Munich. Cette proposition sera présentée au comité social d'administration du 5 juin 2024.

Fermeture au 31 août 2025 du poste n°9980 : enseignant formateur 2nd degré en mathématiques

Le proviseur indique qu'il s'agit de la fermeture d'un support de personnel formateur expatrié. Ces supports sont ouverts / fermés dans les établissements de la zone afin d'être réparti sur le territoire ZECO. A ce jour, le LJR compte 3 EF2D, à la rentrée prochaine, il en comptera 4 avec l'ouverture d'un EF2D de philo qui a été validé au dernier CE du LJR. A la rentrée 2025, le support en maths sera fermé au LJR pour être rouvert dans un autre établissement de la ZECO.

Une personnalité qualifiée demande comment les implantations sont définies. Le proviseur répond que les EF2D sont affectés dans des établissements en les répartissant sur tout le territoire. L'agence et l'IRF recherchent ce qui est le plus pertinent pour les établissements et pour la zone. Depuis quelques années les EF2D sont affectés à plusieurs dans les établissements.

Le proviseur précise qu'il ne s'agit pas de la fermeture d'un support, mais d'un redéploiement d'un poste dans la zone.

Vote sur la fermeture du poste d'EF2D de Mathématiques au LJR à la rentrée 2025 :

CONTRE : 0
ABSTENTION : 2
POUR : 17

4. Structure scolaire à la rentrée 2024-2025

Une représentante des personnels demande à lire un propos liminaire. Le proviseur lui donne la parole et lui demande de lui transmettre par mail ce courrier. Il précise qu'à réception, il l'adressera au poste diplomatique à Berlin et au secteur Europe à Paris.

Le proviseur présente la structure arrêtée au 28 mai 2024 pour la rentrée 2024-2025 et revient sur l'évolution des effectifs et du nombre de classes depuis la rentrée 2015-2016.

Le constat est sans appel, entre 2017-2018 et 2023-2024, les effectifs ont chuté de 290 élèves. Si les prévisions se vérifient pour la rentrée prochaine, le LJR aura alors perdu 22 élèves de plus et donc 312 en tout.

Si on considère qu'une classe compte en moyenne 26 élèves, cela représente, par rapport à la rentrée 2017-2018 une perte de 11 classes pour 2023-2024 et 12 classes pour 2024-2025.

En 2017-2018, le lycée comptait 60 classes ; cette année, en 2023-2024, il en compte 54, soit seulement 6 de moins.

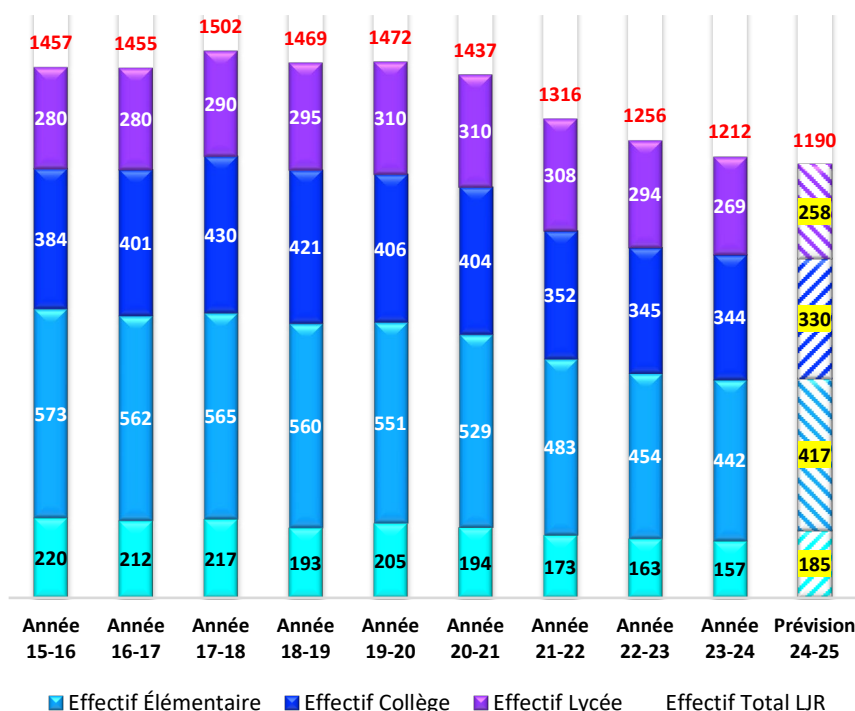
Le LJR n'a pas su adapter sa structure à la diminution importante des effectifs depuis plusieurs années.

Cette situation a pour conséquence de dégrader fortement la situation financière de l'établissement. Le proviseur rappelle que les quatre derniers exercices sont en déficit structurel à hauteur d'un million d'euros par an environ. Il n'est absolument plus possible de poursuivre dans cette direction sans mettre en place une politique responsable en adaptant le nombre de classes au nombre d'élèves.

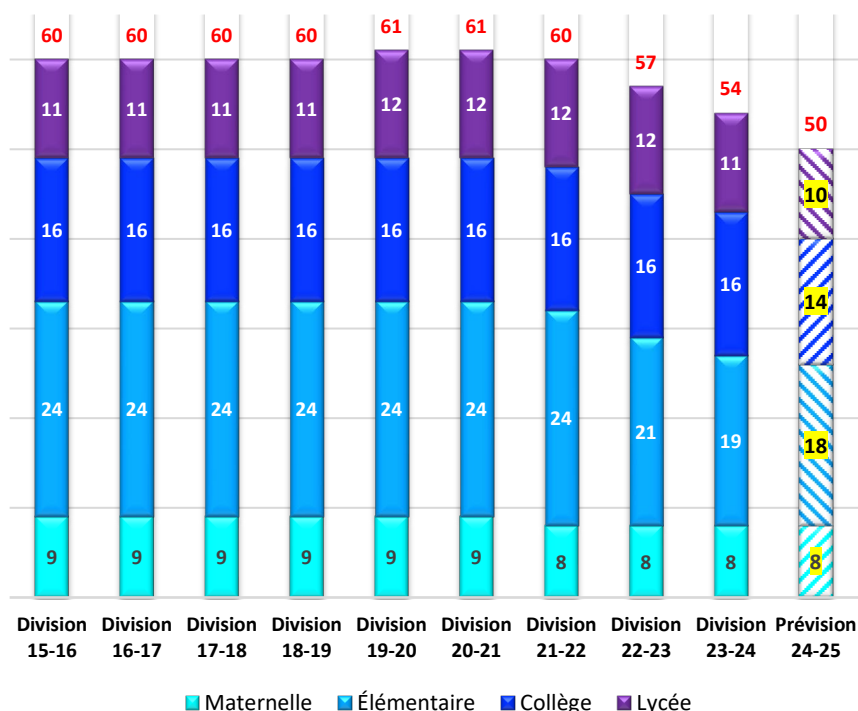
Le proviseur indique qu'il a déjà fermé 5 classes entre 2021-22 et 2023-24 et que cet effort doit se poursuivre l'année prochaine. Si les années précédentes, les fermetures étaient essentiellement concentrées sur le 1^{er} degré, à la rentrée prochaine, il y aura trois fermetures de classe au 2^o degré et une au 1^{er} degré.

A la rentrée 2024-2025, le proviseur aura donc fermé 10 classes.

Évolution des effectifs par entité et par année depuis 2015-2016



Évolution du nombre de classe par entité et par année depuis 2015-2016



Le proviseur rappelle que certains coûts sont incompressibles (nettoyage, entretien...) et que d'autres ont particulièrement augmenté en raison du contexte inflationniste des deux dernières années (énergie)

Malgré ces fermetures importantes, le proviseur rappelle qu'il n'y a eu aucun licenciement et qu'il en sera de même pour tous les personnels enseignants à la rentrée prochaine. Il a profité des départs à la retraite ou des mutations professionnelles des collègues au 1er degré. Pour le second degré, le proviseur a tout fait pour réduire les heures supplémentaires sans toucher aux heures postes.

Pour finir, le proviseur constate que depuis des années le nombre d'élèves à la maternelle baisse régulièrement alors que la demande de place en « crèche » sur la ville de Munich est pourtant très importante. Il est donc fondamental de retrouver un effectif aux alentours de 210 élèves en maternelle pour assurer une stabilité financière essentielle au développement futur de l'établissement. Si le LJR ne retrouve pas son attractivité dès la maternelle, sans doute sera-t-il nécessaire de se poser d'autres questions comme celle de la place de cette structure dans le lycée ?

Tout est mis en œuvre pour faire revenir les jeunes enfants dès la petite section, souhaitons que les efforts collectifs finissent par payer.

Question : Combien de TPS pouvons-nous accueillir ?

Réponse : la Bavière impose un maximum de 24 élèves par classe. Un enfant de moins de 3 ans compte double. Nous acceptons les enfants dès 2 ans et 10 mois. Au fur et à mesure que les élèves ont 3 ans, nous pouvons en accueillir de nouveaux en dessous de 3 ans. Des arrivées échelonnées sont possibles toute l'année.

Remarque : Nous sommes des pédagogues. Cette présentation budgétaire ne correspond pas à nos besoins humains. Des collègues du secondaire ne pourront pas vivre à Munich sans heures supplémentaires. Certains collègues en CDI ont peur de ne pas avoir assez d'heures pour avoir un temps plein.

Réponse : Si les personnels sont inquiets, ils sont encouragés à venir voir le proviseur.

Question : Les personnels du second degré seront-ils en sous service à la rentrée prochaine ?

Réponse : Non.

Question : Quel est le seuil de réouverture ou de fermeture des classes ?

Réponse : Il n'est guère envisageable d'avoir des classes à plus de 30. En fonction des arrivées et des départs, des réajustements pourront être possibles.

Le proviseur soumet au vote le nombre de classes attendues à la rentrée prochaine d'après une étude faite au 28 mai. Le proviseur adaptera à la hausse ou à la baisse si nécessaire, en fonction de l'évolution des départs, inscriptions et réinscriptions à venir d'ici fin juin.

Vote sur structure attendue à la rentrée prochaine :

CONTRE : 3

ABSTENTION : 2

POUR : 14

5. Questions diverses

Personnels

- **Est-ce que la validation des voyages scolaires aura lieu lors de ce CE extraordinaire ou sera traitée lors du CE de fin juin ?**

Les voyages scolaires seront traités au CE de juin. Les collègues qui envisagent d'organiser un voyage scolaire sont invités d'ores et déjà à déposer un dossier au secrétaire général.

- **Si la pause méridienne est allongée, comment sera organisé le temps de l'après-midi pour les personnels?**

Cette question sera étudiée en conseil des maitres puis en conseil d'école

Parents

- **Quel est l'état actuel de la réflexion sur l'utilisation des téléphones portables au collège et au lycée ? Une révision du règlement intérieur est-elle déjà prévue à ce sujet, et si oui, pour quand ? Quelles sont les prochaines étapes envisagées ?**

Cette question trouvera une réponse au prochain conseil d'établissement. Le travail de réflexion autour de cette problématique est en cours.

- **Le nouveau système de financement des Kitas - où en sommes-nous?**

La réunion a eu lieu il y a peu avec la ville de Munich. Une synthèse de cette réunion sera présentée ultérieurement.

- **Question relative aux transports : Échanges d'emails entre la société de transport et les familles. Le prestataire demande aux familles déjà inscrites si elles souhaitent reconduire. Ensuite, le prestataire établit la ligne. Les familles nouvelles reçoivent ensuite des réponses comme quoi les lignes sont déjà établies et les nouvelles familles sont sur liste d'attente. Et ce, alors que les inscriptions ne sont pas terminées. Ce point pose question sur la place qu'occupe ce service lors des portes ouvertes.**

L'école va demander au prestataire de formuler les modalités de création des lignes.

Le secrétaire général souhaiterait également encourager les familles à le mettre en copie des échanges avec le prestataire des bus.

Élèves

RAS

Monsieur le Proviseur clôt la séance à 19h57.

Madame Annaïg HERZIG



Représentante des personnels

Monsieur Alain HOUILLE



Proviseur



DÉCLARATION LIMINAIRE DES REPRÉSENTANTS DES PERSONNELS ENSEIGNANTS DU SECONDAIRE ET DE VIE SCOLAIRE DU LYCÉE JEAN RENOIR DE MUNICH

Conseil extraordinaire d'établissement du 28 mai 2024

Nous, représentants des personnels enseignants et de vie scolaire soutenus par le SN-FO-LC, ne pouvons accepter les suppressions de classes prévues par la direction de l'établissement en accord avec l'Agence.

Il s'agit d'une détérioration de nos conditions de travail et des conditions d'apprentissage de nos élèves. Les suppressions de classes annoncées pour l'année scolaire prochaine feront monter à 10 le nombre de classes fermées depuis 3 ans. C'est une véritable saignée depuis des années.

Nous exprimons ici toutes nos inquiétudes quant aux postes d'enseignants. Ainsi, certains contrats de PDL en CDI ne stipulent pas le nombre d'heures de service. L'emploi est garanti, mais le nombre d'heures à temps plein ne l'est pas. Alors que les salaires des PDL n'ont été que trop peu revalorisés, le risque de voir leur quota horaire diminuer les précariserait encore plus.

Si la direction a annoncé qu'aucun poste en CDI ne serait supprimé, nous n'en avons aucune garantie. Effectivement, les discours rassurants sur la montée des effectifs se soldent en réalité par ces fermetures.

Nous demandons ici que l'AEFE, opérateur qui gère les finances de notre établissement, prenne les mesures financières pour que le LJR puisse mener à bien sa mission d'éducation dans les meilleures conditions, en revenant sur cette décision.

